

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MAI 2023

OBJET :

CM2023_039
Reprise, modernisation et
maintenance du réseau de
vidéoprotection de la
commune de Saujon
Choix de l'attributaire

***NOMBRE DE
Conseillers Municipaux
ayant pris part au vote***

28

***DATE DE
L’AFFICHAGE
de la liste des
délibérations***

10 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre du mois de mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le vingt-huit avril deux mille vingt-trois.

PRESENTS :

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN / RENOULEAU / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / DANIEL / PETIT / MAGEAUD / JUAN / DUBOIS / TOURNEUR / DORIDOT / NICOLE / LAPEYRADE TISON / HERNANDEZ / FRICAUD / LAVOIES / MOREL / DITGEN / NEVEU / JOLY / DELHAYE

ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :

Madame RATISKOL représentée par Madame ADOLPHE
Madame ROUIL représentée par Monsieur DANIEL
Madame AFONSO CORREIA représentée par Madame JUAN

ABSENT EXCUSE NON REPRESENTE :

Monsieur BOTTON

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Pascale JUAN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**REPRISE, MODERNISATION ET MAINTENANCE DU RÉSEAU DE
VIDEOPROTECTION DE LA COMMUNE DE SAUJON
CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE**

Monsieur MAGEAUD, Conseiller Municipal délégué, informe le conseil municipal qu'un marché à procédure adaptée a été lancé le 7 décembre 2022 pour les travaux de rénovation de son système de vidéoprotection urbaine.

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie en date du 27 février 2023, propose de retenir l'entreprise ci-dessous, apparaissant comme économiquement la plus avantageuse au regard des critères exposés dans l'analyse des offres :

CTV - 11 rue Archimède -17440 AYTRÉ

Tranche ferme n°1 – Remplacement du système d'exploitation et d'enregistrement

Montant total = 42 408,00 € HT – 50 889,60 € TTC

Tranche conditionnelle n°2 – Déploiement de l'interconnexion radio de l'ensemble du système

Montant total = 49 179,60 € HT – 59 015,52 € TTC

Coût maintenance annuelle

Préventive

Montant total = 4 716,00 € HT - 5 659,20 € TTC

Curative hors engin de levage

Montant total = 3 108,00 € HT - 3 729,60 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- DE RETENIR l'entreprise ci-dessus énoncée pour les travaux de rénovation de son système de vidéoprotection urbaine,
- D'AUTORISER le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré le 4 mai 2023

Pour copie conforme

Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

P. JUAN

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017-211704218 – 20230504-CM2023_039-DE

Accusé de Réception Préfecture - Reçu le 10/05/2023 – Publié le 10/05/2023